SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1862-1863.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1863.

(Voir les Nº 18 et 43 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1863, à la somme de deux millions neuf cent quatre-vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-sept francs (2,987,787 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1862, resteront disponibles sur les sommes reportées des exercices antérieurs pour être employées à titre d'encouragement de la navigation entre la Belgique et les ports étrangers, pourront être transférés à l'article 31 du Budget de 1863.

Bruxelles, le 16 janvier 1863.

Le Président de la Chambre des Représentants, (Signé) L. VERVOORT.

Les Secrétaires, (Signé) Ed. de Moor. L. Thienpont.

Budget du Ministère des Affaires Etrangères, pour l'exercice 4863.

ARTIGLES.	designation des dépenses et services.	CHARGES		
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
a fair de la companya de la company				
îr	CHAPITRE PREMIE	·		
	ADMINISTRATION CENTRALE.	4 01 000		
1	Traitement du Ministre	21,000 »	D	
2	— du personnel des bureaux	152,603 »	»	201.207
5	Matériel	37,600 »	»	201,203
4	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	10,000 »	»	
	CHAPITRE II.			
Ì	LÉGATIONS.			
	Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.			
5	Autriche	49,750 »	n	
6	Confédération germanique	36,750 »	»	
7	France	55,500 »	»	
8	Grande-Bretagne	68,000 .	»	
9	Italie	55,250 =	D	
10	Pays-Bas	44,750 »	Ð	
11	Prusse	44,750	a	
12	Russie	68,000 »	»	581,250
15	Brésil	21,000 p	»	
1.4	Danemark, Suède et Norwége, etc	18,500 »	»	
15	Espagne	21,000 »	»	
16	États-Unis	21,000 »	»	
17	Portugal	18,500 »	D	
18	Turquie	41,500 »	ν	
19	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	17,000 »	» a	
	CHAPITRE III.	·		
	CONSULATS.			
20	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.	164,000 p	Þ	164,000

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		
		erdinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
21	CHAPITRE IV. FRAIS DE VOYAGE. Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers,			
	CHAPITRE V. DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.	70,500 »		70,500 »
22	Personnel.	5,740 »	>	
25	et bureau de la librairie à Paris . Frais divers.	560 »	ď	
24	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient	40,380 в	»	·
25	Frais de co:respondance de l'Administration cen- trale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étran- gères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels.	79,12 0 »	3	95,600 a
	CHAPITRE VI.			
26	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAFTEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES. Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget .	47,000 »	»	47,000
	CHAPITRE VII.			
	COMMERCE, NAVIGATION, PECHE.			
27	Écoles de navigation	18,720 »	»	
28	(Frais divers.	8,080 »	»	
29	Chambres de commerce	12,500 »	•	
50	Frais divers et encouragements au commerce	48,800 »))	
31	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (pour mémoire. Voir l'art. 2 de la loi).	D	,	

ARTICLES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		(POTAL
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
32	Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant: remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux. (Crédit non limitatif)	20,276 »	D	198,148 50
33	Personnel	7,722 50	"	·
54	Pêche maritime. Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs; encouragements à la pêche maritime et à l'éducation pratique des marins	82,050 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	MARINE.			
	Paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres.			
35	Personnel	479,357 50	D	
	Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.			
36	Personnel	25,494 »	ъ	
	Pilotage, phares et fanaux, feu flottant et service de remorque.			
57	Traitement	225,583 50	>>	
58	Personnel . Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal. (Crédit non limitatif.).	258,000 »		
39	Remboursement de droits à l'Administration néer- landaise, aux termes de l'art. 50 du règlement du 20 mai 1843; restitution de droits; pertes, par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue. (Crédit non limitatif.)	13,500 »	3)	
	Sauvetage.			
40	Personnel	14,860		
	Police maritime.			
41	(Traitement	55,117 »	ъ	
42	Personnel · Primes et remises.(Créditnon limitatif	4,000 »	ν	
	Constructions et réparations maritimes.			
43	Personnel	50,845 50	ν	1,625,785 50
	Services spéciaux, etc.			
44	Personnel chargé de services spéciaux, en disponi- bilité, en non-activité et non encore replacé.	51,116 »	. 0	·
	Dépenses relatives aux divers services de la marine.			
45	Dépenses diverses	481,614 »	508,300 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOWN
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE IX.			
	Pensions et secours.	·		
46	l'remier terme des pensions à accorder éventuelle- ment	2,3 0 0 »	D	
47	Secours à des fonctionnaires, employés et marins, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	2,000 »	D.	4,300 »
	Total du Budget du Ministère des Affaires Etrangères fr.	2,679,487 D	308,300 a	2,987,787 »